

Rapport d'activités ABA

1 Janvier 2014 – 31 Décembre 2014

1. Organisation et fonctionnement de l'Association Belge pour le Droit d'Auteur

1.1. Conseil d'Administration

• Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration était composé en 2014 des personnes suivantes:

- Bureau :
Fabienne Brison (Présidente), Marie-Christine Janssens (Vice-Présidente), Paul Maeyaert (Trésorier), SABAM (en la personne de Sébastien Witmeur, secrétaire)
- Autres administrateurs :
Herman Croux, Séverine Dusollier, Sophie Malengreau, Benoit Michaux, Tanguy Roosen et Hendrik Vanhees.

• Activités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni dix fois, aux dates suivantes : 10 février, 24 mars, 4 avril, 12 mai, 30 juin, 28 juillet, 18 août, 3 septembre, 15 septembre et 24 novembre. Le Conseil s'est notamment chargé des tâches suivantes :

(i) *Activités scientifiques majeures*

- CONGRES DE L'ALAI 2014:

Les administrateurs, en collaboration avec de jeunes membres de l'association (Sari Depreeuw et Amélie de Francquen) ont principalement consacré du temps à l'organisation et à la préparation scientifique du Congrès de l'ALAI qui s'est tenu à Bruxelles en septembre 2014 sur le thème des 'droits moraux au 21^{ème} siècle', ce qui a inclus notamment les tâches suivantes :

- o discussion avec V. Nabhan et Y. Gaubiac sur divers aspects organisationnels du congrès international
- o discussion des conditions contractuelles, négociation et conclusion d'une convention avec l'organisateur du congrès 'Meet U There', ainsi que nombreuses réunions d'organisation et de suivi avec ce dernier
- o réalisation du budget (estimation des dépenses et recettes) et monitoring contant en vue d'un équilibre budgétaire
- o recherche de sponsorings via divers emails
- o visite de divers endroits potentiels pour les différentes activités du congrès ; choix de 'The Hotel' comme lieu du congrès, la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles pour le cocktail d'ouverture et du Théâtre Vaudeville pour le dîner de clôture ; choix des traiteurs pour ces activités
- o conception et organisation du programme destiné aux personnes accompagnantes et de l'excursion du samedi (visite d'Anvers)
- o Conception et organisation du programme culturel (séance de films à Bozar et Frietkot)
- o Conception du dîner de clôture (projection des photos du congrès et accordéoniste)
- o Discussion avec V. Nabhan, J. Ginsburg, F. Gotzen et A. Strowel du programme scientifique
- o Rédaction et envoi des 'Questionnaires' pour rapports nationaux; Alexis Hallemans a été désigné comme rapporteur pour la Belgique ; discussion du projet de rapport national ; suivi de la réception des rapports nationaux.
- o coordination des interventions des orateurs ; suggestions et inputs sur le contenu des contributions

- réalisation du site web du congrès www.alai2014.org en collaboration avec MUT et Vertige
 - création d'un blog et supervision des auteurs des commentaires sur le blog
 - création d'un groupe linkedIn
 - sollicitation et comparaison de différentes offres pour la publication des actes du congrès ; désignation finale de Larcier comme éditeur ; négociation et conclusion de la convention définitive avec Larcier ; contacts avec les orateurs pour l'envoi de leurs contributions écrites ; suivi de la réception des textes ; composition de l'ouvrage contenant les actes du congrès ; correction des textes et relecture des épreuves
 - débriefing du congrès et dernières action de suivi
- Pour un aperçu complet du programme, des activités sociales et culturelles du congrès, voir www.alai2014.org (après 2015 www.aba-bva.be)
- LUNCH CAUSERIEN :
 - organisation de trois lunch-causeries en 2014 (voir *infra*, point 3),
 - préparation des lunch-causeries du premier semestre 2014
 - évaluation des lunch-causeries (contenu, orateurs, catering, organisation)
 - SITE WEB:
 - négociation et conclusion d'une convention avec l'asbl Vertige pour la création du site web belge
 - création et fourniture du contenu pour le site web <http://www.aba-bva.be/>

(ii) *Activités internationales*

- rapport de la réunion du Comité exécutif de l'ALAI à Paris (mars 2014), en particulier s'agissant des remarques du Comité sur l'organisation du congrès de Bruxelles ;
- participation à la réunion du comité exécutif de l'ALAI à Bruxelles en septembre 2014.

(iii) *Tâches administratives et organisationnelles:*

- décisions relatives à l'acceptation ou à la démission de membres;
- décision d'augmentation la cotisation des membres individuels à 150€ et celle des membres personnes morales à 325€
- réalisation des comptes annuels et de la liste des membres et dépôt de la déclaration fiscale;
- approbation de la facture annuelle de la Sabam pour les coûts relatifs à la logistique et au secrétariat ;
- organisation et gestion financière des lunch-causeries (organisation du catering en fonction du nombre d'inscrits)
- traitement des factures en cours.

1.2. Assemblée générale

Ont eu lieu une assemblée générale statutaire (24 mars 2014) et deux assemblées générales ordinaires (10 février et 12 mai). Les points suivants étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire : approbation du rapport de l'année 2013, des comptes annuels 2013 et du budget prévu pour 2014, décharge des administrateurs.

2. Membres et cotisations

Les personnes suivantes ont été admises comme nouveaux membres :

- en tant que personnes physiques: (24/11) : Van den Brande Sarah, Hinqué Evelyne
- en tant que personne morale : (24/11) : RTL Belgium

Les personnes suivantes ont démissionné de l'association ou ont été considérées comme démissionnaires, en raison d'un défaut de paiement de la cotisation :

- en tant que personnes physiques:
(10/02) : Peeters Marie-Charlotte, Onkelinx Ellen, Vos de Wael Natalie, Declerck Charlotte, Hitter Alan, Kaesmacher Dominique, Lardinois Sebastien, Vanderbeeken Patrice
(24/11) : Bourlon Geerart, Van Nerom Thierry, Lefever Katrien, Elst Michiel
- en tant que personne morale: (24/11) : Palais des Beaux-Arts

Au 31 décembre 2014, l'association compte 133 membres: 119 personnes physiques, 12 personnes morales et 2 membres d'honneur.

3. Thèmes traités durant les assemblées générales (lunch-causeries)

10 février

Thème : Droit d'auteur et fiscalistes

Membre du panel : Anne Rayet et Brent Springael

Modérateur : Herman Croux

24 mars

Thème : Présentation de l'étude du CRIDS/KEA CRIDS/KEA réalisée pour le Parlement européen "*Contractual arrangements applicable to creators : law and practice of selected member states*" qui plaide pour une meilleure protection des auteurs dans les contrats d'auteurs en particulier en ce qui concerne l'exploitation digitale des œuvres.

Oratrice : Caroline Ker

12 mai

Thème : "Le droit de mise à disposition du public, le droit de reproduction et la territorialité dans la directive société de l'information"

Orateurs: Jean-Paul Triaille et Sari Depreeuw
